L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 24 au 25 Janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 32 à 6 h. 33.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Quatre rats d'usine ont été arrêtés et écroués

Au cours de leurs investigations, les inspecteurs de la brigade Judiciaire eurent leur attention attirée par l'activité du nommé Albert Depoortar, 39 ans, tisserand, domicilié 103, rue de l'Ouest, cour Becquart, 4. Pris en filature, les policiers acquirent la conviction que cet individu s'occupait plus spécialement de la vente de tissus d'origine suspecte.

En possession de ces renseignements précieux, les anquêteurs se rendirent chez Depoorter et procédèrent à une visite domiciliaire qui fut convaincante. En effet, cette perquisition amena la découverte de douze coupes de tissus, trente-cinq kilos de boules de ficelle, trente-deux boules de coton filé et quinze kilos de cuir.

Bien entendu, le détenteur de ce stock important dut faire quelques confidences aux policiers. Après maintes tergiversations, Depoorter reconnut que ces marchandises provenaient de l'usine Dubar-Delespaul, 292, rue d'Alger, où il est occupé en qualité d'ouvrier tisserand. Vu la quantité et la diversité des articles saisis, les inspecteurs jugèrent que le détenteur n'avait pas dû agir seul et qu'il devait avoir des complices.

Pressé de questions, il finit par reconnaître qu'il était de connivence avec trois de ses collègues travaillant à l'usine Dubar-Delespaul. Il s'agit de Richard Bossaert, 32 ans, belge, ouvrier tisserand, 79, rue du Chemin Vert à Néchin ; André Evrard, 18 ans, tisserand, 95, rue du Caire ; et Jules Deamedt, 55 ans, graisseur, belge, 425 rue d'Alger, cité St-Eloi, 5.

Appréhendés à leur tour et amenés dans les locaux de la sûreté, ces hommes furent interrogés par M. Tellier, Commissaire chef de la Police Judiciaire. Suivant les déclarations de leur complice Depoorter, ils n'eurent plus qu'à se mettre à table et ils avouèrent les différents vols dont ils s'étaient rendus coupables.

C'est ainsi que, presque journellement, ils quittaient l'établissement industriel en emportant ce qui leur était possible. Le produit de leurs larcins était vendu à Depoorter qui, était d'ailleurs, l'instigateur de ces différents vols. Le montant de ces prélèvements paraît assez élevé. C'est pourquoi les quatre compères ont été mis en état d'arrestation, déférés au Parquet de Lille et écroués à la maison d'arrêt de Loos. Quant à Depoorter, a fait l'objet d'un procès-verbal pour détention illicite de trente-deux kilos de blé.

Les Grandes Etudes Historiques

PIERRE DU COLOMBIER

HISTOIRE DE L'ART

L'évolution de vingt siècles d'art expliquée dans un livre magistral

Un volume de 580 pages avec 12 figures et 16 cartes dans le texte et 14 tableaux dépliants.

L'e Arth. Fayard. 60 frs

11.314

Deux « bécanières » arrêtées

Les hommes ne sont pas seuls à être susceptibles de voler des bicyclettes et les inspecteurs de la police judiciaire vient de faire la preuve que le sexe féminin possède des adeptes à même de donner des points aux plus hardis bécaniers. En effet, il a été établi que Suzanne Demyfflaere, 18 ans, et Marie Louise Deroo, 18 ans, toutes deux ouvrières textiles, demeurant en appartement 55, rue Marie Bulaine, avaient plusieurs exploits à leur actif.

Une perquisition faite en leur logement permit de retrouver une bicyclette qui avait été volée ces jours derniers dans le couloir d'un atelier, 19, rue Bernard et appartenant à M. Déjré Honoré, 29 ans, mécanicien, 256, rue Pierre de Roubaix. Devant ces preuves évidentes les jeunes filles reconnurent ce méfait et, comme elles étaient dans la voie des aveux, elles déclarèrent qu'au début du mois de décembre 1942, elles avaient dérobé à la façade du n° 172, de la rue de l'Ommelet une bicyclette dont le propriétaire était Robert Flipo, 19 ans, mécanicien, 60, rue d'Angers à Tourcoing.

Cette machine fut démontée et les pièces détachées vendues à des inconnus. Cette façon d'opérer leur rapporta une somme de 1.000 frs. C'est pourquoi elles voulurent rééditer leur exploit, mais cette fois elles ne furent pas suffisamment « ficelles ». Après enregistrement de leur déposition, M. Tellier a procédé à leur arrestation. Les deux jeunes bécanières ont été déférées au Parquet de Lille.

Merle-Louise Deroo a compliqué sérieusement son cas. Elle commit l'imprudence de percevoir, depuis trois mois les tickets de ravitaillement de son père, Alphonse Deroo, parti travailler à l'étranger.

QUINZAINE NATIONALE

Sauvez l'enfance !

ANTITUBERCULEUSE

10.048

DESCENDEZ A L'ARRET

En voulant descendre à la marche d'un tramway Mongy venant de la direction de Lille, alors que le convoi arrivait près de la rue Dammartin, Mme Veuve Bayart, née Julienne Yesbaert, 57 ans, sans profession, 11, rue de Bouvines fit une chute. Malheureusement elle se fractura le fémur et après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Constant, à l'angle du boulevard de Paris et de la rue du Moulin, la blessée fut transportée en voiture d'ambulance à l'Hôpital « La Fraternité. » Son état est sérieux. Une enquête est ouverte.

10 POIRIERS 300 FRS

Franco de port et emball. toutes gares zone occupée. Sujets greffés, variétés d'élite, étiquetés. Joindre montant à la commande C.C.P. Lyon 256.93.

Pépinières Marcel BLIGNY

I, rue Gutemberg, VALENCE (Drôme)

10.517

ADIEU : POULES ET LAPINS

Dans la cour de l'habitation de Mme Vandesompele, née Germaine Dorvyn, 50 ans, cafetière, 22, rue Watt, un rôdeur de nuit a dérobé trois poules et deux lapins valant 1.500 fr. Plainte a été déposée au 2e arrondissement et le sûreté recherche le renard à deux pattes.

COMBUSTIBLE GRATUIT

L'autre soir, vers 21 h. 40, Marthe De Wyndt, 20 ans, tisserande, 32, rue Fragonard mais demeurant actuellement rue des Anges, cour Liagre, 8 a été surprise en flagrant délit de vol de charbon dans un dépôt de la gare annexé, rue de Menin. Elle a été mise en état d'arrestation et conduite au Parquet de Lille.

IL EN RESTE ENCORE

Les bécaniers ont opéré au préjudice de

— M. Georges Liénard, 41 ans, débitant de tabac, 44, rue du Fontenoy qui ne put remettre la main sur sa bicyclette déposée dans un immeuble inhabité 41, rue du Fontenoy. Préjudice 2.000 fr.

— Mme Lorthioir, née Marthe Lejeune, 32 ans, ménagère, 15, rue du Nouveau Monde à Wattrelos, dont le vélo a été subtilisé alors qu'il était garé dans le hall de la Caisse d'Epargne, rue du Château. Préjudice 1.000 francs.

— M. Henri Serrurier, 48 ans, gardien de la paix, 79, rue de Roubaix à Touffleres, qui n'a pas retrouvé sa bécane abandonnée momentanément sur le chemin mitoyen en bordure du territoire de Touffleres.

La sûreté recherche les coupables.

LA BONNE VIANDE

Quinze kilos de porc étaient transportés par César Van Eecke, 43 ans, cabaretier, 28, boulevard d'Helluin qui fut rencontré vers 18 h. 30 dans la rue de l'Ommelet. De son côté, Georges Michel, 19 ans, tourneur, 84, rue Bernard fit la rencontre de policiers qui découvrirent, dans ses colis, 30 kgs de viande de bœuf. Les marchandises ont été confisquées et remisées au ravitaillement général et les délinquants ont récolté des procès-verbaux.

ABRITEZ-VOUS PENDANT LES ALERTES

Pour ne pas s'être conformé aux ordres donnés et avoir circulé pendant l'alerte, la police a verbalisé à l'encontre de Omer Fecheyer, 40, rue de Denain ; René Verhoyen, rue du Rocquet à Mouscron ; Michel Allinck 118 rue du Congo à Mouscron ; Henri Sciens, 48, rue du Virolois à Wattrelos ; Maurice Windels, 73, rue Darbo ; Roger Aeyns, 7, rue de Leuze ; Henri François, rue de Jemmeppes ; Julien Vercruysse, 79, rue du Nouveau Monde à Mouscron ; Jules Bogaert, 10, avenue Royale à Mouscron ; Fernande Werbrouck, 120, rue du Crétinier à Wattrelos ; Roger Gaerenlinck, 111, quai de Bordeaux ; Solange Quiveux, 22, rue Marengo ; Lucie Huvenne, 118, rue Pierre de Roubaix. Toutes ces personnes ont dû payer un avertissement taxé.

UN CABARETIER COMPLAISANT

A 2 h. 15 du matin le débitant de boissons Gaston Gylbert, 30 ans, rue de Blanchemaille, 93, servait encore à boire à des clients attardés. Il a récolté quelques contraventions et des procès-verbaux ont été également dressés à la charge de Henri Leman 34 ans, surveillant au chemin de fer, 10, rue de l'Avocat et Georges Desmeyter, 42 ans, contremaître, 8, rue Daubenton.

CARNET

NAISSANCE. — Monsieur et Madame Paul DUPONT-ROLAND sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils **JOEL**.

Le 21 Janvier 1943.

Rue de Turenne - LANDRECIES.

10.944

LA DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles de tickets de rationnement en pain, viande, matières grasses, denrées diverses, vin et savon pour professions sédentaires débutera dans l'ordre suivant, salle Henri Wittmeyer, rue de la Paix, lundi 25 Janvier, matin, de 8 h. 30 à 11 h. 45, de 1 à 4.000 ; après-midi, de 14 h. 15 à 17 h. 45, de 4.001 à 8.000.

Les retardataires ne seront servis que dans la matinée du Samedi 30 Janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 45.

Le numérotage ayant été changé les consommateurs sont priés de vérifier leur numéro de carte d'alimentation avant de se présenter pour retirer leurs tickets. Toute carte présentée en dehors de l'ordre fixé ci-dessus ne pourra être servie.

DEMAIN LUNDI, OUVERTURE DES RESTAURANTS POPULAIRES

Il est rappelé que les restaurants populaires seront ouverts le lundi 25 janvier. Pour se faire servir, les clients devront remettre le ticket du jour, détaché de leur carte d'abonné.

LES COMMANDES DE CHARBON

DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

SECTEUR N° 9, ANCIENNE ECOLE COMMUNALE, ANGLE RUE DU BOIS ET DES FABRICANTS

27 janvier. — Matin : place de la Gare, rues de la Gare, Chemin de Fer.

Après-midi : rues de l'Espérance, Pasteur, Nationale, l'Alouette.

28 janvier. — Matin : rue des Champs, J.-Deregnaucourt, de l'Epeule (1 65 et 4 à 70).

Après-midi : rues du Grand-Chemin, Mimerel.

29 janvier. — Matin : rues du Parc, Vivier, Lt-Castelain, Digue, Rémy-Cogghe, Miln.

Après-midi : rues de la Concorde, et place du Trichon, rues Inkerman (1 à 83 et 2 à 82), Rohan, Crouy.

30 janvier. — Matin : rues de Soubise (1 à 87 et 2 à 84), Loups, Curoir, Fabricants.

Après-midi : rues de Sébastopol, Nord, Bois, Général-Sarrail.

SECTEUR N° 11, FOYER D'EDUCATION OUVRIERE, 178, rue Jules-Guesde

25 janvier. — Matin : rues de Lannoy (175 à 279 et 210 à 334), Malplaquet.

Après-midi : rue Masilion, boulevard de Reims (187 à 263 et 225 à 300), rues P.-Dcmuldère, J.-B.-Vercoutère, Lesueur, Motte, Pigalle, Larochefoucault, Ingres (45 à 128 et 62 à 214).

26 janvier. — Matin : place du Travail, boulevard de Lyon, rues Am.-Duquesne, H.-Frémaux, Pigouche, Meissonnier, des Jardins.

Après-midi : rue Ph.-Delorme, impasse Poissonnier, rue Bernard-Palissy, rue G.-Delory (de la rue Valiant à la rue Carpeaux), rue H.-Regnault.

27 janvier. — Matin : rues Beaucourt, W.-Puget, Carpeaux, boulevard de Fourmies (1 à 115 et 2 à 114), rues Belle-Vue, d'Artois, Volga, Austerlitz.

Après-midi : rues Saint-Charles, Ph.-Auguste, Montgolfier.

28 janvier. — Matin : rues Rouget de l'Isle, Rosa-Bonheure, Courbet, Dupuy-de-Lome, Potennerie.

Après-midi : rues Jouffroy (1 à 187 et 2 à 186), Trente, Decottignies.

29 janvier. — Matin : rues Maubeuge, Fabert, G.-Lefebvre, de Bourgogne, Bavai (23 à 77 et 70 à 134).

Après-midi : rues de Rocroy, Lafontaine, Santos-Dumont, Duguesclin.

SECTEUR N° 12, FOYER D'EDUCATION OUVRIERE, 178, rue Jules-Guesde

27 janvier. — Matin : rues de Sévigné, Basse, Leers, Bois-le-Duc, Harlem, Amsterdam, boulevard de Mulhouse, quai de Leers.

Après-midi : rues Boucicot, Cohem, Brame, Carihem, Anzin.

28 janvier. — Matin : rues de Tournai, Ypres, Ath, Palmiers, Trois-Ponts, Beaumarchais, Soult.

Après-midi : rues V.-Hugo, Al. de Musset, Lamartine, Nancy, J.-Lagache, Charleroi, sentier du Vert Bocage.

29 janvier. — Matin : rue de Lannoy (269 à 589 et 336 à 698).

Après-midi : rues de Maufait, Saint-Hubert, Pont-Rouge, avenues Roger-Salengro, Parc des Sports, rues Prudence, P. de Roubaix (28 à 305 et 310 à 434), Courcelle, Bruges, Ostende, Liége.

A TOURCOING

SECTEUR N° 9, BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, RUE CARNOT

25 janvier. — Matin : rues du Clinquet (56 à 328 et 51 à 365), Anzin, C.-Lessian, Chevreuil.

Après-midi : rues du Bois Fives, Hazebrouck.

26 janvier. — Matin : rues Abbé-Lemire, Enghien, Favart, Bailleul, Anor.

Après-midi : rues Bondues, Constantinople, Baval, Béthune, chemin Watt.

27 janvier. — Matin : rues du Clinquet (330 à la fin et 367 à la fin), J.-J.-Rousseau, Blaise-Pascal, Voltaire, J.-Macé Beau-Séjour, Linselles.

Après-midi : rues de Rotterdam, d'Amsterdam, Harlem, Maestricht.

SECTEUR N° 12, SQUARE LEMAN, BLANC-SEAU

26 janvier. — Matin : rues du Blanc-Seau (133 à la fin et 110 à la fin), du Canel, Emile-Zola, Viaduc.

Après-midi : rues Frères-Brunel, Iéna, Acacias, Essling, Vauban, impasse Solidarité.

27 janvier. — Matin : rues des Lilas, Soudan, Watteau, Labyrinthe, Palmiers, Lordan, Edison, avenue Désiré-Six.

Après-midi : rues E.-Sauvage, du Congo, Saint-Quentin, Mézières, avenue Gramm, rues Santos-Dumont, quai des Canotiers.

28 janvier. — Matin : rues de Wasquehal, Rœz, Docteur-Dupont, Denfert-Rochereau, Passerelle.

Après-midi : rues Charcot, Cl.-Bernard, Général-Sarrail, Béranger, Deregnaucourt.

29 janvier. — Matin : rues de Mouvaux, Croix, Constantine, Presbytère.

Après-midi : rues Makellerie, Villas, Solferino.

30 janvier. — Matin : rues Molière, Wattignies, Lhomond, Cuvier, Batelicrs, Gounod, Diderot, quai du Fresnoy.

Après-midi : rues Faucon, du Fresnoy, Kléber, Bassin, Bleuets, quai des Mariniers, boulevard Descat.

A WERVICQ

Le Consortium charbonnier informe la population de la commune que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : 25 et 26 janvier, à la mairie.

Les personnes qui emportent leur ration doivent se munir d'un récipient pour la soupe et d'un autre pour les légumes. Elles seront servies chaque jour, à partir de 11 h. 30.

Celles qui mangent sur place devront apporter leur pain, une cuiller et une fourchette ; elles prendront leur repas à partir de 12 h. 15.

Les cotisations sont payables d'avance. Dans chaques restaurant, une affiche indiquera le jour de la perception. Les clients doivent s'y conformer. Ceux qui n'auraient pas payé au jour prescrit ne seraient pas servis la semaine suivante.

FUNERAILLES

CAMBRAI. — Vous êtes prié d'assister aux **Funérailles de**

Madame Veuve VANNEVILLE

Née Zélie CAMBRAY

décédée à Cambrai le Samedi 23 Janvier, dans sa 89e année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Lesquelles auront lieu le **Mardi 26 Janvier, à 10 heures,** en l'Eglise Saint-Louis, d'où le corps sera transporté au Cimetière d'Aniche-Sud.

Les Laudes seront chantées avant le service.

L'assemblée en la maison mortuaire, 61 bis, Avenue Jules Ferry à **Cambrai,** à 9 heures 45

La Famille recevra les condoléances à la sortie de l'Eglise

De la part de :

Monsieur et Madame VERRIER-VANNEVILLE, ses enfants ; Monsieur Marcel LEGLAND, en captivité, et Madame née VERRIER, ses petits enfants, et toute la Famille.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

(Ni fleurs, ni couronnes).

Pompes Funèbres Générales, Cambrai

7.415

CROIX

La remise des tickets de ravitaillement

La remise commencera mardi 26 janvier et se poursuivra les 27, 28, 29 et 30, à la salle des fêtes, Grand'Place, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 heures.

Mardi 26 janvier. — Premier bureau : matin : av. des Acacias, rues Alger, Allumette, Arcole, Avenir, Bapaume (jusqu'au n. 22 inclus).

Après-midi : rue de Bapaume (à partir du n. 24), rues Basse, Baudin, Beaumont, Belfort.

2e bureau. — Matin : rues Claude Bernard, P. Bert, Berthelot, Bessemer, Blanche.

Après-midi : rues du Boulevard, Brasserie, Briqueterie, H. Carette, Cernot, des Champs.

3e bureau. — Matin : rues de la Chasse, du Château, Chevreuil.

Après-midi : rues de Chicago, Colmar, Constantine, Consolation, Corneille.

4e bureau. — Matin : av. des Cottages, rue Courbet (jusqu'au n. 117 inclus).

Après-midi : rue Courbet (du n. 117 à la fin), rues Créchet, Creusot, LYS.

COLIS DES PRISONNIERS

Demain, lundi, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h., au local du Ravitaillement, 158, rue Jean Jaurès, le Comité d'assistance continuera la distribution des colis 20 et 21 et ceux qui n'auraient pu être remis faute d'étiquettes-adresses.

DEUX FILLETTES QUI PROMETTENT

Plusieurs vols ayant eu lieu dans différentes habitations du quartier de la Mackellerie, notamment chez Mme Van Bellem, 6, rue de la Mackellerie où disparurent à deux reprises différentes des harengs, un portefeuille contenant 200 fr., des bas de soie, un parapluie, etc... et chez M. Edouard Lecocq, 3, rue de Roubaix à Wasquehal qui constata la disparition d'un saucisson et d'une cervelle, M. Perney ouvrit une enquête.

—Celle-ci permit d'arrêter deux gamines, J. V., 15 ans demeurant 45, rue Voltaire et J. E., domiciliée 53, rue Voltaire à Wasquehal qui, interrogées, reconnurent être les auteurs de ces différents vols.

La première avoua en outre, avoir dérobé 50 fr. à un habitant de la même rue et 10 fr. à une petite fille, au cours d'un office à l'église Saint-Clément. Ses parents ont déclaré ne plus être maîtres de leur fillette. Elles ont été conduites au Parquet.

Etat Civil. — Publications : Godents Marcel, manœuvre à Wasquehal et Déaspé Marcelle, confectionneuse, rue de la Laiterie, 2 ; Chalansonnet Robert, employé, à Mouvaux et Carton Marie-José, professeur, rue Louise-Michel, 12.

WATTRELOS

Fraternelle des Combattants. — On annonce la mort, à Dourges, de M. Emile Martin, membre de la section de la Fraternelle, Croix de guerre et Médaille de Verdun. Le défunt faisait partie des Etablissements Amédée Prouvost depuis 32 ans. Les funérailles ont eu lieu à Dourges.

WASQUEHAL

RESTAURANTS A BON MARCHE ET SOUPES POPULAIRES

La distribution des cartes pour les restaurants à bon marché et des tickets de soupes populaires pour la semaine du 1er au 6 février aura lieu au Capreau, salle des fêtes, rue de Roubaix, jeudi 28 janvier de 14 à 16 h. 30.

BUREAU DE RAVITAILLEMENT

Les bureaux du ravitaillement, rue Jean Macé sont ouverts tous les jours ouvrables de 8 h. 45 à 11 h. 45 et de 14 à 16 h. et sont fermés tous les lundis après-midi.

Visite médicale des nourrissons. Jeudi 28 janvier à 15 h., consultation des nourrissons, salle de l'école maternelle, rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche au Riez. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

LYS

Distribution des tickets de ravitaillement

Les tickets de ravitaillement seront distribués à la Mairie, salle du 1er étage, dans l'ordre suivant des cartes individuelles :

Mercredi 27 janv., 1 à 1.000 de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; 1.001 à 2.000, de 14 à 17 h.

Jeudi 28, 2.001 à 3.000, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; 3.001 à 4.000 de 14 à 17 h.

Vendredi 29, 4.001 à 5.000, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; 5.001 à 6.000, de 14 à 17 h.

Samedi 30, 6.001 à 6.350, de 8 h. 30 à 10 h. et les numéros 300.000 à 300.300, de 10 h. à 11 h. 30.

Prière de se munir de la carte d'alimentation et de respecter rigoureusement l'ordre indiqué ; les personnes qui se présenteraient avant les heures fixées ne pourraient être servies.

Travailleurs lourds : Se présenter avec la carte M. T. régulièrement timbrée par l'employeur.

Malades et futures mamans : Prière de réclamer les tickets supplémentaires.

Cultivateurs : Les relevés nominatifs en double exemplaires doivent être déposés avec les cartes d'alimentation le mardi 26 janvier dans la matinée.

Allocations militaires. — Le paiement pour le mois de janvier aura lieu lundi 25 janvier, à l'annexe de la Mairie, 25, rue de la Mairie, dans l'ordre suivant : 1 à 300, de 9 h. à 9 h. 30 ; 301 à 600, de 9 h. 30 à 10 h. ; 601 à la fin, de 10 h. à 10 h. 30.

LANNOY

LE RAVITAILLEMENT

Distribution des tickets de ravitaillement pour le mois de février : jeudi 28 janvier, de 8 h. 30 à midi et de 16 à 16 h. et vendredi 29 janvier, de 8 h. 30 à midi.

Se munir de la carte individuelle d'alimentation.

LEERS

DEUX OUVRIERS PLAFONNEURS TOMBENT D'UN ÉCHAFAUDAGE

L'UN D'EUX SE FRACTURE LE CRANE

Dans l'après-midi de vendredi, vers 16 h. 30, deux ouvriers plafonneurs, le père et le fils, MM. Delau Jean, âgé de 70 ans, et Delau Maurice, 39 ans, domiciliés à Templeuve (Belgique), occupés pour l'entreprise Jouveneau frères, de Lys-lez-Lannoy, étaient occupés à effectuer des travaux de plafonnage dans le tissage des Etablissements Parent et fils et se trouvaient sur un échafaudage à environ 6 mètres du sol, lorsque tout à coup la rupture d'un des crochets d'attache fit basculer celui-ci et projeta par terre les deux ouvriers qui s'y trouvaient.

On se précipita à leur secours et on prodigua aux infortunés ouvriers les premiers soins. M. Delau père était moins grièvement blessé, tandis que son fils portait une affreuse blessure à la tête et se trouvait dans un état des plus alarmants.

M. le docteur Lecouffe, appelé d'urgence, examina les blessés et releva un traumatisme grave du crâne au malheureux Delau Maurice, qu'il transporta à la clinique de l'hôpital, tandis que M. Delau père portant plusieurs blessures, était reconduit à son domicile.

HALLUIN

Distribution des feuilles de rationnement

Les feuilles de tickets de rationnement de février seront distribuées à la Mairie (salle de musique) dans l'ordre suivant :

Mardi 26 : de 8 h 30 à 9 h. 30, 1 à 400 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 401 à 800 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 801 à 1.200 ; de 14 h. à 15 h., 1.201 à 1.600 ; de 15 à 16 h., 1.601 à 2.000 ; de 16 à 17 h., 2.001 à 2.400 ; de 17 à 18 h., 2.401 à 2.800.

Mercredi 27 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 2.801 à 3.200 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 3.201 à 3.600 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 3.601 à 4.000 ; de 16 à 15 h., 4.001 à 4.400 ; de 15 à 16 h., 4.401 à 4.800 ; de 16 à 17 h., 4.801 à 5.200 ; de 17 à 18 h., 5.201 à 6.000.

Jeudi 28 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 6.001 à 6.400 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 6.401 à 6.800 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 15 h., 6.801 à 7.200 ; de 15 à 16 h., 7.201 à 7.600 ; de 16 à 17 h., 7.601 à 8.000 ; de 17 à 18 h., 8.001 à 8.400.

Vendredi 29 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 8.401 à 8.800 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 8.801 à 9.200 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 9.201 à 9.600 ; de 14 à 15 h., 9.601 à 10.000 ; de 15 à 16 h., 10.000 à 10.400 ; de 16 à 17 h., 10.401 à 10.800 ; de 17 à 18 h., 10.801 à 11.200.

Samedi 30 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 11.201 où 11.600 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 11.601 à 12.000 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 12.001 et plus ; après-midi fermés.

Lundi 1er : Retardataires.

Les titulaires de régimes spéciaux seront servis le 2 février.

Le savon supplémentaire pour professions salissantes sera délivré les 4 et 5 février.

RONCQ

Le ravitaillement

La distribution des tickets pour le mois de février se fera dans l'ordre ci-après :

Pour Roncq centre, au bureau de ravitaillement.

Mercredi 27, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les Nos 1 à 350 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 351 à 700.

Jeudi 28 : de 8 h. 30 à 11 h. 30, 701 à 1.050 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 1.051 à 1.407.

Pour le Banc-Four, salle des fêtes, contour de l'Eglise Saint-Rocin, vendredi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30, 1.408 à 1.700 ; de 14 h. 30 à 17 h., 1.701 à 2.000.

Samedi 30, de 8 h. 30 à 11 h. 30, 2.001 à la fin.

BONDUES

AVIS AUX BÉNÉFICIAIRES DE LA RATION DE PAIN DE PRODUCTEUR

Conformément aux instructions préfectorales du 15 janvier 1943, lorsque le producteur produira, en Mairie, le relevé nominatif des personnes appelées à bénéficier de la ration de pain C. P. (500 gr. par jour), il devra, par la même occasion, présenter les cartes individuelles de tous les intéressés, domiciliés ou non dans la commune de l'exploitation.

Avis aux possesseurs de volailles — Les fermiers qui n'ont pas encore livré leur contingent de volailles, ni les volailles prises comme sanction, sont tenus de se présenter avec leur marchandise le lundi 25, de 9 à 11 h., chez M. Connemman route Nationale (Ramasseur M. Monier).

LINSELLES

Titres de ravitaillement

La distribution des tickets pour le mois de février aura lieu les : mardi, mercredi, jeudi et vendredi dans l'ordre suivant :

Mardi 26, de 9 h. à 12 h., 1 à 700 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 701 à 1.500.

Mercredi 27, de 9 h. à 12 h., 1.501 à 2200 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 2.201 à 3.000.

Jeudi 28, de 9 h. à 12 h., 3.001 à 3.700 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 3.701 à 4.500.

Vendredi 29, de 9 h. à 12 h., 4.501 à la fin.

Vendredi 29 janvier, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Tous les cultivateurs et ouvriers agricoles ainsi que pour les gens familiaux.

MOUVAUX

Distribution des tickets de rationnement

La distribution des tickets de rationnement pour février aura lieu à la Mairie, salles du rez-de-chaussée, dans l'ordre suivant :

SALLE DU RAVITAILLEMENT

Mardi 26 janvier, de 8 à 11 h. 30 de 1 à 250, de 14 à 17 h. de 251 à 500 ; mercredi 27, de 8 h. à 11 h. 30 501 à 750, de 14 à 17 h., 751 à 1.000, jeudi 28, de 8 h. à 11 h. 30, 1.001 à 1.250, de 14 à 17 h., 1.251 à 1.500

SALLE DES BONS D'ACHAT

Mardi 26 janvier de 8 h. à 11 h. 30, 1.501 à 1.750, de 14 à 17 h., 1.751 à 2.000 ; mercredi 27, de 8 à 11 h. 30 2.001 à 2.250, de 14 à 17 h., 2.251 à 2.500 ; jeudi 28, de 8 h. à 11 h. 30, 2.501 à 2.750, de 14 à 17 h. 2.751 à la fin.

Vendredi 29, de 1 à 1.500, de 14 à 17 h., 1.501 à la fin ; malades, futures mamans, consommateurs ayant abattu du bétail pour leur consommation familiale.

Lundi 1er février, de 8 à 11 h. 30 retardataires : de 1 à 1.500, de 14 à 16 h. 30 de 1.501 à la fin.

Les consommateurs devront vérifier sur place les tickets qui leur seront remis pour éviter des échanges. Les bénéficiaires de la carte de lait devront signaler ce fait en passant au contrôle, ces derniers n'ayant pas droit aux tickets de vin.

La distribution des tickets de savon aux travailleurs aura lieu en février et sera annoncée ultérieurement dans la Presse.

Aucune mutation ne sera faite pendant les jours de distribution des tickets et la distribution des bons d'achat sera suspendue pendant cette même période.

Distribution des bons de pétrole. — La distribution des bons de pétrole pour le mois de janvier aura lieu à la Mairie, guichet 4, le lundi 25 janvier, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Se munir de la carte de charbon.

Par suite de la pénurie actuelle de corps gras, il n'y aura pas de distribution de bons de bougies jusqu'à nouvel ordre.

Etat civil. — Publication : René Vandekerckove, cantonnier auxiliaire, 11, rue de Lille, à Roncq et Albertine Dedecker, visiteuse, 3, rue Rouget de l'Isle, à Mouvaux.

Décès : Danièle Diot, 7 mois, 64 rue Basse.

TOURCOING

A TRAVERS LA VILLE

IL FAUT S'ABRITER PENDANT L'ALERTE

MM. Achille Vercambre, 2, rue Saint-Louis, et Georges Couvreur, 206, rue Mattéoti, qui continuaient à circuler pendant l'alerte, ont fait l'objet de procès-verbaux.

LA MUSIQUE EST INTERDITE

Dans le café de M. R. Bouvier, 196, rue de Roubaix, un orchestre faisait de la musique. La police intervint, dressa un procès-verbal au cafetier, et procéda à la saisie fictive du jazz et de l'accordéon.

ACTE DE PROBITE

Mlle Agnès Kesckoes, 14 ans, étudiante à l'Institut technique, a trouvé dans la rue une somme d'argent qu'elle a'est empressée de déposer au commissariat de police.

FERMETURE TARDIVE

Oscar Cornil, 20, rue du Calvaire et Désiré Verplanck, 61, rue St Jacques, ont récolté des procès-verbaux pour fermeture tardive de leurs établissements.

ENCORE UNE

M. Victor Desramaux, marchand de quatre-saisons, rue du Brésil, a déposé plainte pour vol de vélo.

IL VENDAIT DES BONBONS

L'inspecteur Moreau a procédé à l'arrestation de J. Montagne, 30 ans, trieur de laines, 30, rue du Luxembourg, qui transportait deux sacs contenant chacun 235 sachets de bonbons qu'il s'apprêtait à mettre en vente.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution se fera dans l'ordre et aux heures ci-dessous :

SECTEUR 1

(Mairie annexe, 2, rue Paul Doumer)

Mardi 26 janvier : de 9 h. à 10 h., rues A. Ribot, A. Courbet, Anges, Archers, A. Briand, Belle Vue (1 à 49 2 à 52) Bienfaisance, Boule d'Or et Bus.

De 10 h. à 11 h. : rues Calvaire (1 à 61, 8 à 58), Carnot, Chanzy, Chantilly, place Ch. Roussel.

De 11 h. à 11 h. 30 : rue de la Cloche.

De 14 h. 15 à 15 h. : rues Château, Conddreet, Delobel, Desurmont, Docteur Dewyn.

De 15 h. à 16 h. : rues Docteur Roux, Est, Faidherbe, Fidèle Lehoucq, Gand, Girondins.

De 16 h. à 17 h. : Grand' Place, Gustave Delory, av. Gustave Dron, place des Hallas.

De 17 h. à 17 h. 30 : rues d'Havré, Haze.

Mercredi 27 : de 9 h. à 10 h. : rues Hôtel de Ville, square Hôtel de Ville, Industrie, Lec, Léon Salembien, Malcense, Menin.

De 10 h. à 11 h. : place Miss Cavell, rues Motte, Moulin, Fagot, Nationale.

De 11 h. à 11 h. 30 : rues du Nord, Niot, pl. Notre-Dame, Paul Doumer.

De 14 h. 15 à 15 h. : rues Pasteur, Poutrains, Printemps, place de la République.

De 15 h. à 16 h. : rues Ste-Barbe, St-Henri, St-Jacques.

De 16 h. à 17 h. : rues de Tournai, Turenne, Uraulines, Victor Hassebroucq, Wallis.

De 17 h. à 17 h. 30 : rue Verte.

SECTEUR 7

(Ecole maternelle, rue Kellermann)

Mardi 26 janvier : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues d'Amiens, Arago, Archimède, Arcole, Athènes.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Auber (et cours), Baille, appart. Baille, Basse (4 à 94) et cours, Beaumarchais.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues de Carvin, Cassel, Chaptal, Clocher, Cronstadt.

De 14 h. à 15 h. : rues Cymbale, Général Dampierre, Descartes, Dijon, Duguesclin, Dupleix.

De 15 h. à 16 h. : rues Dupuytren (et cours), Fénelon, François de Pressencé, Gand (83 à 319, 68 à 292) et cours.

De 16 h. à 17 h. : chaussée Fernand Forest (50 à la fin, impairs), Houchard (43 à la fin, 44 à la fin).

De 17 h. à 17 h. 45 : rues Ingres, Isly.

Mercredi 27 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Jean Bart, Jules Guesde, Kellermann, La Fontaine.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues La Pérouse, La Tour d'Auvergne, Macon, Madagascar (35 à la fin, 32 à la fin), Madrid.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Malcense (47 à 203, 32 à 236), Maréchers, Milan, Montaigne.

De 14 h. à 15 h. : rues Moscou, cont. Notre-Dame de Lourdes, Odessa, Phalempins, pl. Phalempins, pont Romou, Prairie (1 à 63, 2 à 16) et cours.

De 15 h. à 16 h. : rues Racine (et cours), Réaolte, Riga, Rivoli, Roses, Roskini, St-Blaise (et cours).

De 16 h. à 17 h. : rues St-Louis, St-Pétersbourg, Souvenir, Tonkin, Turgot.

De 17 h.